

Étaient présents : les conseillers en exercice à l'exception de Geneviève LE MOIGN, Yvonne LE BRIS et Didier LE GAC qui ont donné pouvoir à Cloé PAQUE, Yves KERIER et Michel JOURDEN.

Secrétaire de séance : Cyril CANDAS est élu Secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 novembre 2017 est adopté à l'unanimité.

REVISION des TARIFS pour 2018

Les tarifs des prestations périscolaires évoluent sur une périodicité en lien avec l'année scolaire. Aussi la révision décidée s'appliquera à compter du 1^{er} septembre 2018 (augmentation de 1 %)

REPAS CANTINE

	Quotient familial	Tarifs 2018
Tranche 1	≤ 399 €	2.12 €
Tranche 2	de 400 à 599 €	2.50 €
Tranche 3	de 600 à 899 €	3.26 €
Tranche 4	de 900 à 1 399 €	3.70 €
Tranche 5	≥ 1 400 €	4.29 €
Stagiaires, AVS		3.64 €
Repas adultes		5.58 €
Tarif non préinscrits	Tarif de la tranche + 1.50 €	

A.L.S.H.

	Quotient familial	Tarifs 2018 ½ journée (forfait repas inclus)
Tranche 1	≤ 399 €	5.62 €
Tranche 2	de 400 à 599 €	6.94 €
Tranche 3	de 600 à 899 €	8.33 €
Tranche 4	de 900 à 1 399 €	9.75 €
Tranche 5	≥ 1 400 €	10.34 €
Forfait accueil pré/post ALSH		0.64 €

	Quotient familial	Tarifs 2018 journée entière avec repas
Tranche 1	≤ 399 €	7.93 €
Tranche 2	de 400 à 599 €	9.29 €
Tranche 3	de 600 à 899 €	11.62 €
Tranche 4	de 900 à 1 399 €	14.04 €
Tranche 5	≥ 1 400 €	16.67 €
Forfait accueil pré/post ALSH		0.64 €

GARDERIE

Forfait par ½ heure	Quotient familial	Tarifs 2018
Tranche 1	≤ 399 €	0.60 €
Tranche 2	De 400 à 599 €	0.74 €
Tranche 3	De 600 à 899 €	0.90 €
Tranche 4	De 900 à 1 399 €	1.05 €
Tranche 5	≥ 1 400 €	1.11 €

Forfait avec goûter (16 H.30 à 17 H.30)	Quotient familial	Tarifs 2018
Tranche 1	≤ 399 €	2.06 €
Tranche 2	De 400 à 599 €	2.35 €
Tranche 3	De 600 à 899 €	2.66 €
Tranche 4	De 900 à 1 399 €	2.97 €
Tranche 5	≥ 1 400 €	3.09 €

Tarifs non préinscrits : tarif de la tranche + 1.50 €.

Les autres tarifs énumérés ci-dessous entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

MOUILLAGE à PORSPAUL : le corps mort

Bateau ≤ 5 mètres	34.88 €	
Bateau de 5,01 à 6 mètres	41.86 €	
Bateau de 6,01 à 7 mètres	48.94 €	
Bateau de 7,01 à 8 mètres	55.82 €	
Visiteurs : Par jour : 11.00 €	Par semaine : 42.00 €	Par mois : 105.00 €
Tarif « plongeur » pour mise en place de corps morts 71.00 €		

CIMETIERE

Concessions

10 ans : 68.90 € 20 ans : 119.20 € 30 ans : 170.29 € 50 ans : 297.25 €

Colombarium 1^{ère} attribution

Durée unique de 20 ans	978.76 €
Ouverture (sauf la 1 ^{ère})	30.83 €
Travaux à particuliers (heure)	32.02 €

Colombarium renouvellement au terme des 20 ans : durée unique de 20 ans : 119.20 €

Cavernes : Durée unique de 20 ans : 978.76 €

Mise en place de la plaque (20 ans) : 56.94 €

Jardin du souvenir

Dispersion des cendres	gratuit
Emplacement pour la plaque (durée 20 ans)	99.88 €
Plaque	66.57 €

MARCHE (période de juillet et août) (tarifs maintenus)

De 0 à 5 mètres linéaires : 5.00 €. Au-delà de 5 mètres par mètre supplémentaire : 1.00 €

COPIES (tarifs maintenus)

Photocopies

A4 : 0.20 €	A4 recto/verso : 0.40 €
A3 : 0.40 €	A3 recto/verso : 0.50 €
Au delà de 10 : 0.10 €	

Télécopies / par page

Emission : Département : 1.00 €	Hors Département : 1.00 €	Etranger : 1.00 €
Réception : 1.00 €		

Envoi de document par scan : 0.20 €

LOCATION TABLES & BANCS (tarifs maintenus)

Location table + 2 bancs / 8.00 € Caution : 200.00 €

TRANSPORT d'ANIMAUX à la S.P.A. (tarifs maintenus)

Intervention (personnel + véhicule) : 80.00 € la première capture, 105.00 € si capture supplémentaire

TARIFS PARUTION ANNONCES DANS LE BULLETIN COMMUNAL

- Annonce commerciale : 5.00 € la parution mensuelle
- Annonces de particuliers : 1.50 € la parution mensuelle

COUT HORAIRE d'INTERVENTION d'un AGENT COMMUNAL : 27.70 €

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

CONTRAT d'ASSOCIATION ECOLES PRIVEES

A l'unanimité le montant de la participation aux écoles privées pour l'année 2018 est fixé à 689.65 € annuels par élève âgé de plus de 3 ans au 1^{er} janvier 2018 (conforme au montant consacré à un enfant dans le public).

AUTORISATION de DEPENSER en INVESTISSEMENT dans la LIMITE de $\frac{1}{4}$ du BUDGET 2017

Afin de ne pas interrompre la bonne marche de la Commune, à l'unanimité le Conseil autorise le Maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite de $\frac{1}{4}$ des crédits ouverts en 2017.

BUDGET ASSAINISSEMENT : décision budgétaire modificative n° 2

La DBM n° 2 du budget annexe assainissement, présentée en commission finances du 10 décembre 2017 est adoptée à l'unanimité.

6061 – Fournitures non stockables : + 2 000

673 – Titres annulés sur exercice antérieurs : - 2 000

MEDIATHEQUE : dénonciation du lot n° 16 Ameublement

Par délibération du 23 mars 2017 la commune a conclu un marché avec la menuiserie LAROCHE de SAINT-SERVAIS pour un montant de 47 514.75 € HT correspondant au lot « ameublement » du chantier médiathèque.

Il s'avère que le prestataire rencontre des difficultés à proposer le mobilier demandé et qu'il y a un risque de non-participation des financeurs pour la production d'un mobilier non spécifique pour une médiathèque.

En conséquence, à l'unanimité le Conseil Municipal prononce la résiliation sans faute du marché et versera une indemnité de 5 % du montant, soit 2 375.74 €

MEDIATHEQUE : souscription d'une assurance dommages ouvrage

A l'unanimité le Conseil Municipal retient l'offre du cabinet PILLIOT au tarif de 4 759.64 € TTC.

SDEF : modification des statuts

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts du SDEF.

EAU du PONANT : rapport aux actionnaires 2017

La Commune est détentrice d'une action de la SPL Eau du Ponant. A ce titre le rapport annuel d'activité de la SPL doit faire l'objet d'une communication en Conseil Municipal.

La SPL compte actuellement 24 actionnaires. L'objet de la société est la réalisation de prestations liées aux services publics d'eau et d'assainissement exclusivement pour le compte et sur le territoire de ses actionnaires.

Le nombre des abonnés Eau du Ponant est de 84 257, soit + 1.30 % par rapport à 2015. Le volume d'eau produit baisse de 1 % pour arriver à 14 916 976 m³.

Au niveau financier le chiffre d'affaires est en hausse de 5.75 % à 38 409 428.70 €

Le bilan de l'activité de la SPL Eau du Ponant sur la Commune de LAMPAUL-PLOUARZEL :

- Création et modification de branchements d'assainissement
- Prestation de facturation de la redevance d'assainissement.

Cette présentation est faite par Cyril CANDAS, Adjoint au Maire et Administrateur de Eau du Ponant. A l'unanimité le Conseil Municipal donne acte au Maire de la communication de ce rapport d'activité.